



Rapport de l'enquête REP 2022

Conseil national et Conseil des États

En tant que parlementaire, comment vous informez-vous sur l'opinion publique ? Quelle est votre vision de la démocratie représentative ? Notre étude scientifique, financée par le Conseil européen de la recherche, se penche sur ces deux questions.

Grâce à l'extraordinaire coopération des élues et élus au Conseil national et au Conseil des États, nous avons pu récolter de nombreuses informations entre mai et décembre 2022. En effet, pas moins de 102 parlementaires ont participé à l'étude REP 2022.

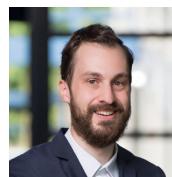
Dans ce rapport, nous résumons les premiers résultats. Vous y trouverez une analyse des critères que vous utilisez pour évaluer les multiples signaux que vous recevez sur l'opinion publique. Le rapport discute ensuite de votre vision de la démocratie, en la comparant à celle des citoyennes et citoyens suisses. Finalement, nous présentons des données sur le soutien de votre électorat par rapport à des enjeux politiques actuels.

Vous trouverez de plus amples informations sur le projet de recherche global et ses résultats en cliquant sur le lien suivant : www.unige.ch/rep/fr.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et vous remercions, une fois encore, de votre très précieuse collaboration. Si vous avez des questions ou suggestions à nous adresser, n'hésitez pas à nous contacter.



Prof. Frédéric Varone
Université de Genève
frédéric.varone@unige.ch



Prof. Pirmin Bundi
Université de Lausanne
pirmin.bundi@unil.ch

Méthodologie

Nous avons réalisé deux enquêtes dans le cadre de l'étude REP 2022 : l'une auprès de la population suisse et l'autre auprès des parlementaires fédéraux.

L'enquête auprès de la population a été conduite par les universités de Genève et de Lausanne. Au total, 2'320 personnes ont répondu à un questionnaire entre mai et décembre 2022. Ces réponses peuvent être considérées comme représentatives de la population suisse.

Pour l'enquête auprès des parlementaires, nous nous sommes concentrés sur le Conseil national et le Conseil des États. Par le biais d'une lettre personnalisée, les élues et élus parlementaires ont été informés de l'étude REP 2022 et sollicités pour y participer. Lors de rencontres individuelles avec un membre de notre équipe de recherche, les parlementaires ont répondu à un questionnaire sur une tablette ainsi qu'à des questions ouvertes. Ces entrevues ont eu lieu entre mai et décembre 2022 et duré entre 30 et 60 minutes. Au total, 102 parlementaires ont participé à l'enquête. Le taux de participation est de 41% au Conseil national et 43.5% au Conseil des États.

Tableau 1 : Taux de participation par Conseil selon la langue, le sexe et l'âge.

	Conseil national		Conseil des États	
	Participants	Total	Participants	Total
Taux de participation	82 (41%)	200 (100%)	20 (43.5%)	46 (100%)
Taux de francophones	30 (36.6%)	47 (23.5%)	8 (40%)	11 (23.9%)
Taux de femmes	35 (42.7%)	85 (42.5%)	7 (35%)	13 (28.3%)
Âge moyen (écart type)	51.27 (10.28)	51.14 (10.1)	55.55 (8.82)	57.37 (9.2)

Pour que les résultats soient significatifs, il est essentiel que les participantes et participants soient représentatifs du parlement concerné. Le Tableau 1 montre que cela est largement le cas en ce qui concerne l'âge et le sexe. Toutefois, les femmes sont surreprésentées dans l'enquête REP 2022 menée au Conseil des États (35% dans notre enquête contre 28.3% dans l'ensemble du Conseil des États). En pourcentage, la proportion de participants francophones au Conseil national et au Conseil des États est plus élevée qu'en réalité, avec une différence de 13.1% pour le premier et de 16.1% pour le second.

La question de la représentativité partisane est un autre point majeur. Le Tableau 2 indique les taux de participation en pourcentage par parti. Pour des raisons de protection des données, les partis ont été anonymisés et nous leur avons assigné, de manière aléatoire, une lettre de l'alphabet. Les partis ayant une représentante ou/et un représentant au Conseil fédéral sont signalés par l'abréviation (gouv). En moyenne, le taux de participation moyen des partis est de 40.4% au Conseil national, et il est légèrement plus bas au Conseil des États (36%).

Tableau 2 : Taux de participation par parti pour chaque parlement.

	Conseil National	Conseil des États
Parti A (gouv)	24.5%	33.3%
Parti B (gouv)	56.4%	25%
Parti C (gouv)	42.9%	64.3%
Parti D (gouv)	42.9%	33.3%
Parti E	53.6%	60%
Parti F	32.3%	-
Parti G	33.3%	-
Autres (1-2 sièges)	33.3%	0%
Moyenne	40.4%	36%

Note. Des lettres ont été assignées aléatoirement aux partis.
(gouv) identifie les partis qui sont représentés au sein du Conseil fédéral.

Résultats

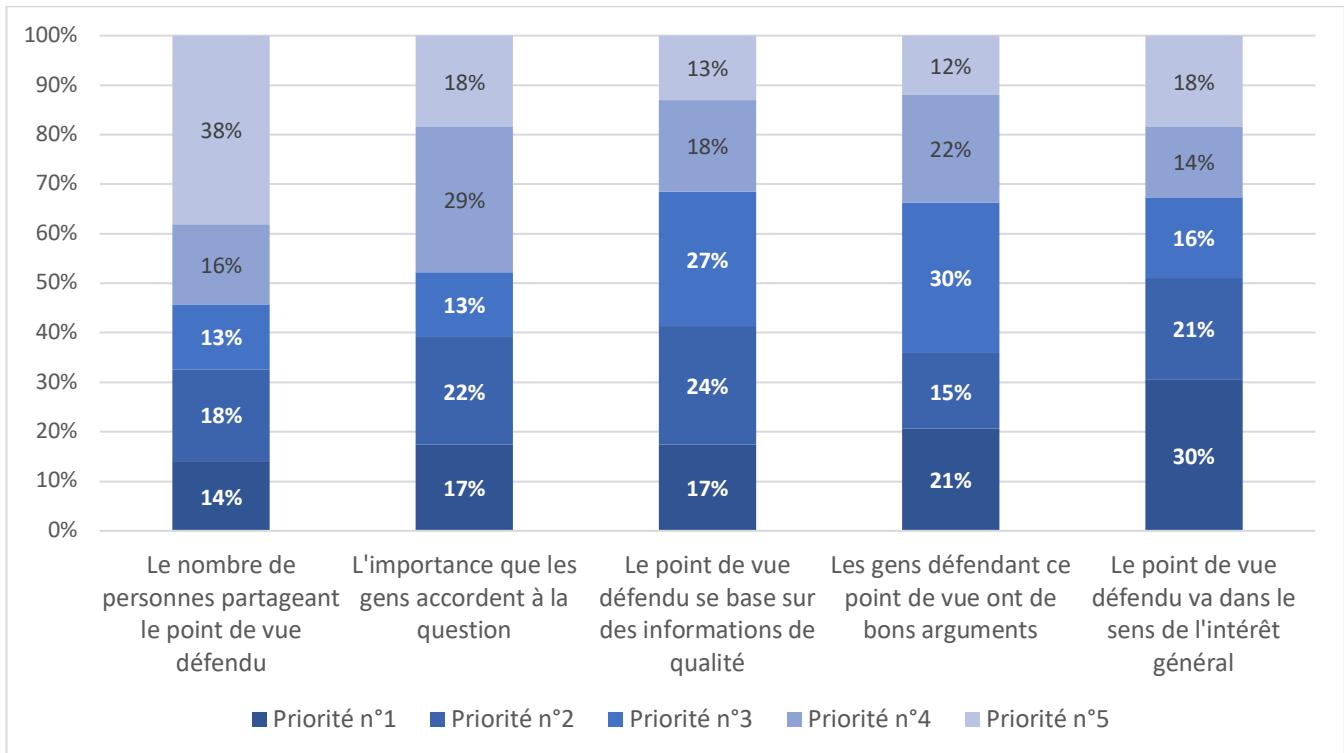
A. Quels critères utilisez-vous pour évaluer l'opinion publique ?

Les femmes et hommes politiques peuvent avoir des points de vue très différents quant à la pertinence de tenir compte de l'opinion publique. Dans cette étude, nous nous sommes intéressés aux critères que les parlementaires fédéraux utilisent pour évaluer et sélectionner les informations sur l'opinion publique. Une élue ou un élu peut ainsi considérer un signal sur l'opinion publique comme important en raison du nombre de personnes qui partagent la position défendue ou de la qualité des arguments avancés par les personnes qui défendent cette position.

Nous avons demandé aux parlementaires de classer, par ordre de priorité, différents critères de sélection des multiples signaux qu'elles et ils reçoivent sur l'opinion publique. La Figure 1 présente la fréquence à laquelle les parlementaires évaluent l'importance relative accordée à chacun de ces critères.

Le critère jugé plus fréquemment comme le plus important est « Le point de vue défendu va dans le sens de l'intérêt général ». Le critère arrivant le plus souvent en deuxième position est « Le point de vue défendu se base sur des informations de qualité ». En troisième et quatrième position, nous trouvons les critères suivants : « Les gens défendant ce point de vue ont de bons arguments » et « L'importance que les gens accordent à la question ». Pour terminer, le critère le plus souvent en dernière position dans l'ordre de priorité accordé par les parlementaires est : « Le nombre de personnes partageant le point de vue défendu ». Les critères qualitatifs tels que l'intérêt général du point de vue défendu ainsi que la qualité de l'information ou des arguments utilisés sont prioritaires aux yeux des parlementaires. L'argument du nombre pèse moins souvent dans les processus d'évaluation des signaux reçus sur l'opinion publique.

Figure 1 : Pourcentage de parlementaires selon l'ordre de priorité accordé à un critère (n=92 parlementaires).



Note de lecture : La première colonne indique que 14% des parlementaires ayant répondu à notre enquête considèrent que le critère « Le nombre de personnes partageant le point de vue défendu » est le plus important pour traiter le signal reçu sur l'opinion publique.

B. Une vision de la démocratie partagée ?

Nous avons cherché à savoir si les élues et élus parlementaires et les citoyennes et citoyens partagent une vision identique de la démocratie suisse.

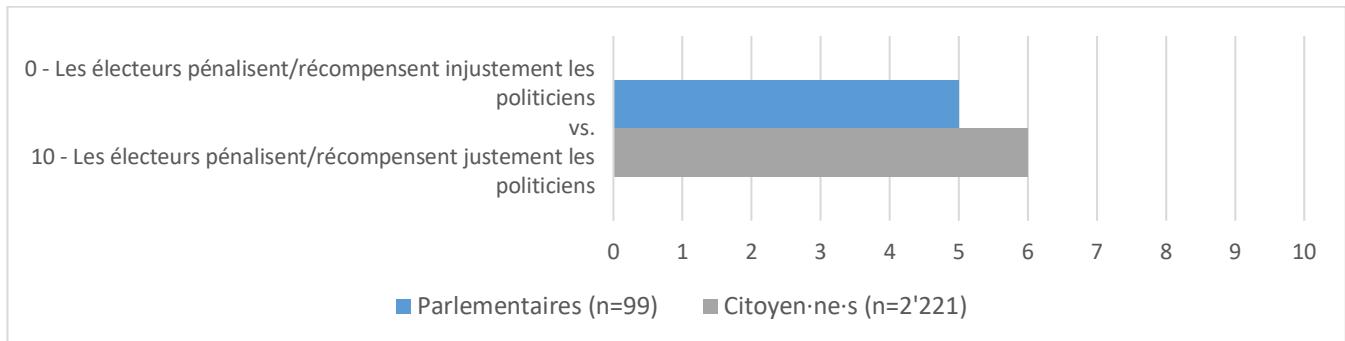
B.1. Romantisme ou réalisme ?

Dans leur livre à succès "Democracy for Realists", paru en 2016, Christopher Achen et Larry Bartels ont critiqué la 'vision romantique' de la démocratie qui voudrait que les citoyennes et citoyens soient bien informés et élisent leurs représentantes et représentants après avoir dûment pesé les avantages et désavantages des politiques publiques que les candidates et candidats promettent de mettre en œuvre une fois élus. Les deux auteurs proposent une vision alternative de la démocratie, dite 'réaliste', qui se fonde sur la nature humaine réelle des citoyennes et citoyens.

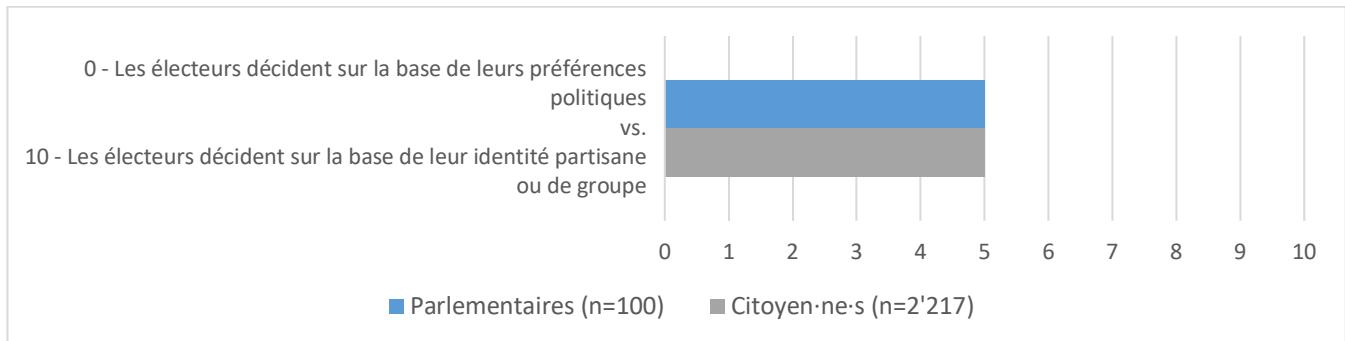
Nous avons repris plusieurs dimensions d'analyse permettant d'éclairer ce débat entre 'romantiques' et 'réalistes'. Les résultats ci-dessous présentent l'opinion des citoyennes et citoyens ainsi que celle des parlementaires qui ont participé à notre enquête.

Dans l'ensemble, les avis des citoyennes et citoyens coïncident avec ceux des parlementaires. Les opinions de ces derniers divergent toutefois le plus sur les questions portant sur le nombre de thématiques considérées par les électrices et électeurs au moment de voter, ainsi que par leur perspective à court terme versus long terme.

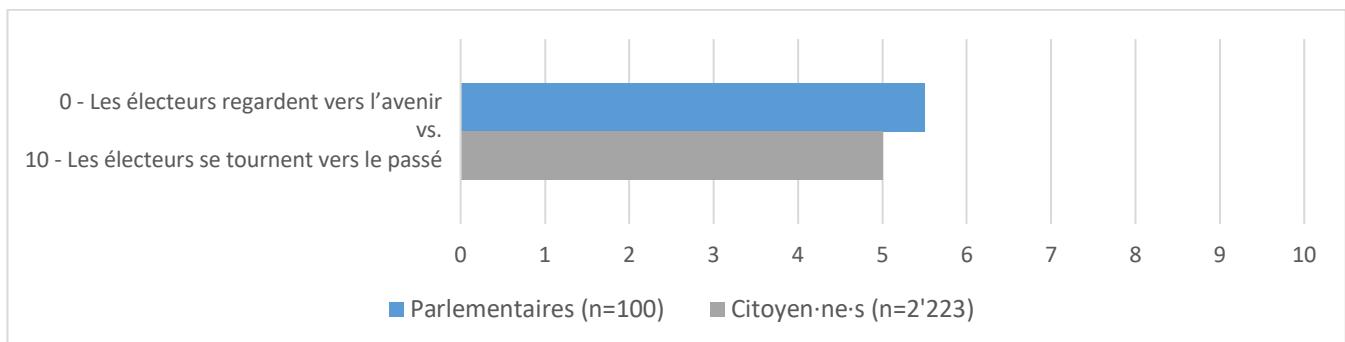
« Certains disent que les électeurs **pénalisent ou récompensent** souvent les hommes et femmes politiques pour des événements qui échappent totalement à leur contrôle. D'autres disent que les électeurs savent bien quand les femmes et hommes politiques sont responsables ou non d'un événement. Quelle est votre position dans ce débat ? »



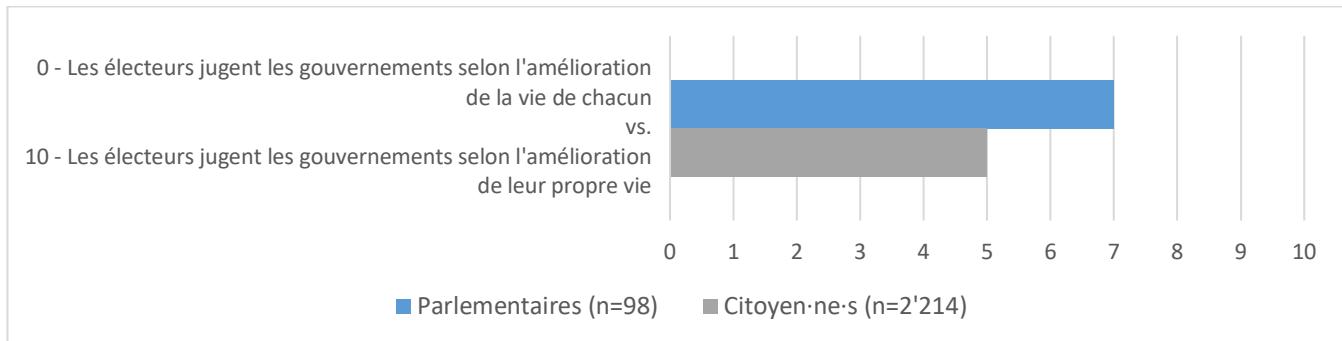
« Certains disent que les électeurs prennent leur décision sur la base de leurs **préférences politiques**. D'autres disent que les choix des électeurs ont plus à voir avec des **identités partisanes ou de groupes** profondément ancrés. Laquelle de ces affirmations décrit le mieux votre façon de voter ? »



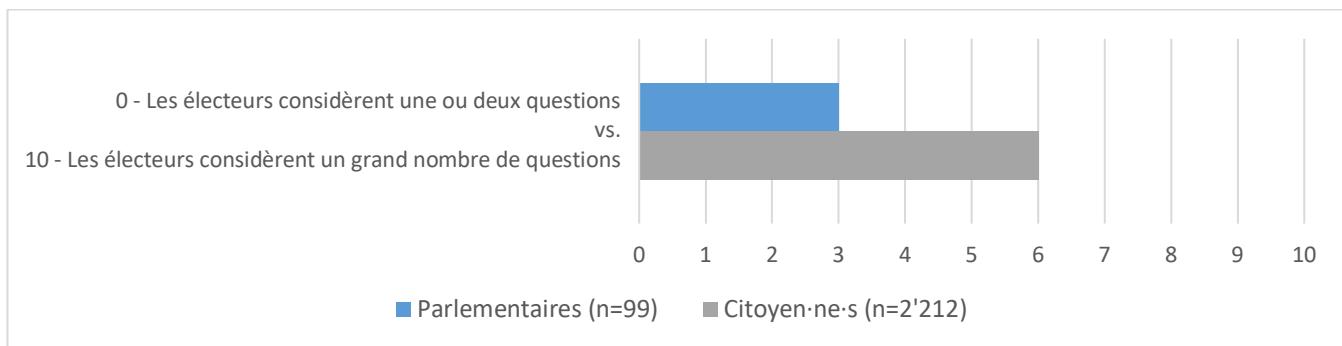
« Certains disent que les électeurs prennent leur décision en fonction des propositions et engagements des candidats **pour la législature à venir**. D'autres disent que les électeurs basent leur décision sur ce que leurs représentants élus ont accompli **au cours de la législature qui se termine**. Laquelle de ces affirmations décrit le mieux votre façon de voter ? »



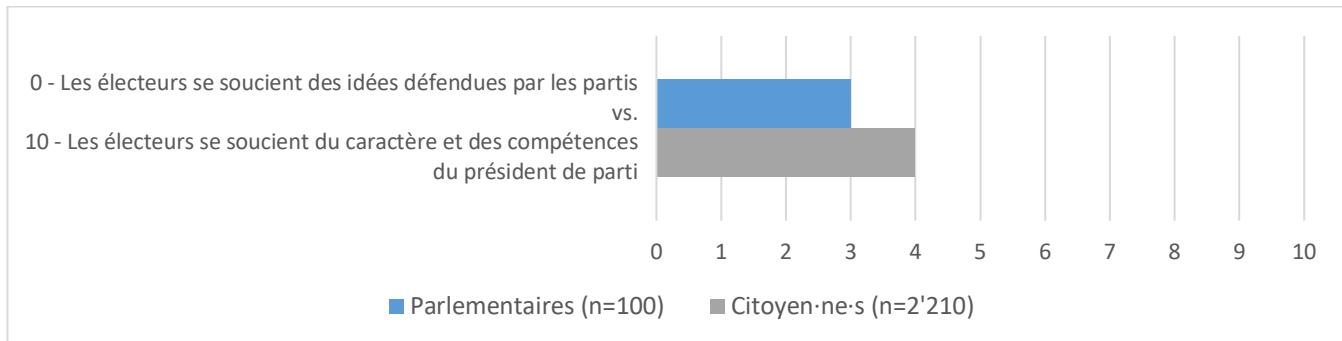
« Certains disent que les électeurs jugent les gouvernements en fonction de l'amélioration de **la vie de chacun**. D'autres disent que les électeurs jugent les gouvernements en fonction de l'amélioration de **leur propre vie**. Laquelle de ces affirmations décrit le mieux votre façon de voter ? »



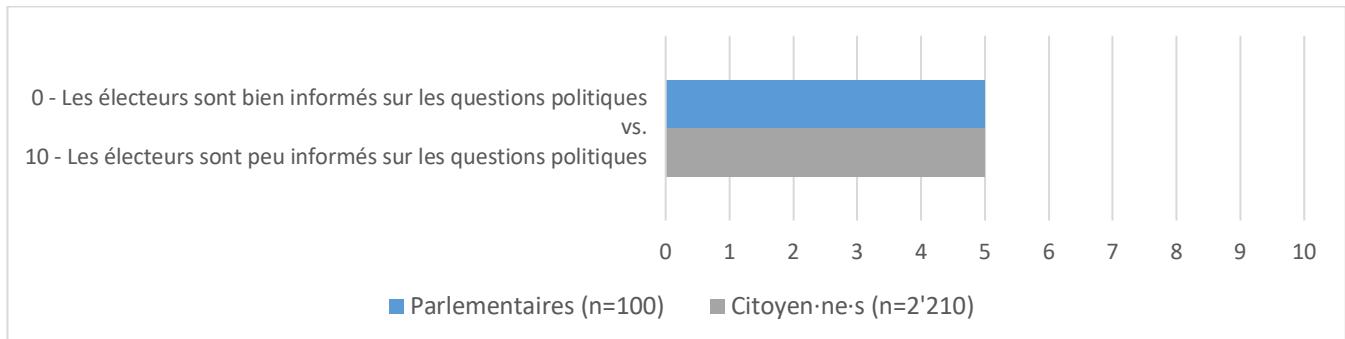
« Certains disent que les électeurs décident pour qui voter en ne tenant compte que d'**une ou deux questions politiques** qui leur tiennent particulièrement à cœur. D'autres disent que les électeurs se décident sur la base d'une **large variété d'enjeux politiques**. Laquelle de ces affirmations décrit le mieux votre façon de voter ? »



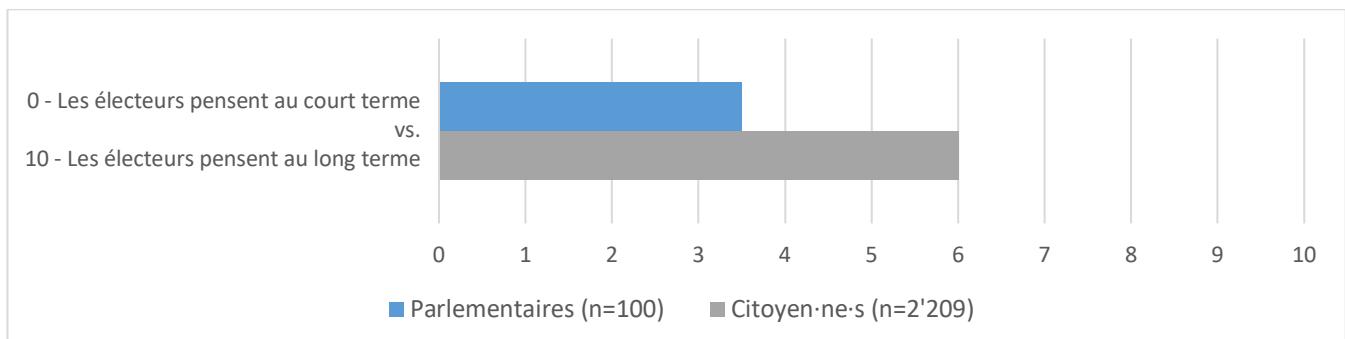
« Certains disent que les électeurs se soucient davantage des **idées défendues par un parti politique** que du caractère et des compétences du président.e de parti. D'autres disent que les électeurs se soucient davantage des **qualités du président.e** de parti que du programme du parti. Laquelle de ces affirmations décrit le mieux votre façon de voter ? »



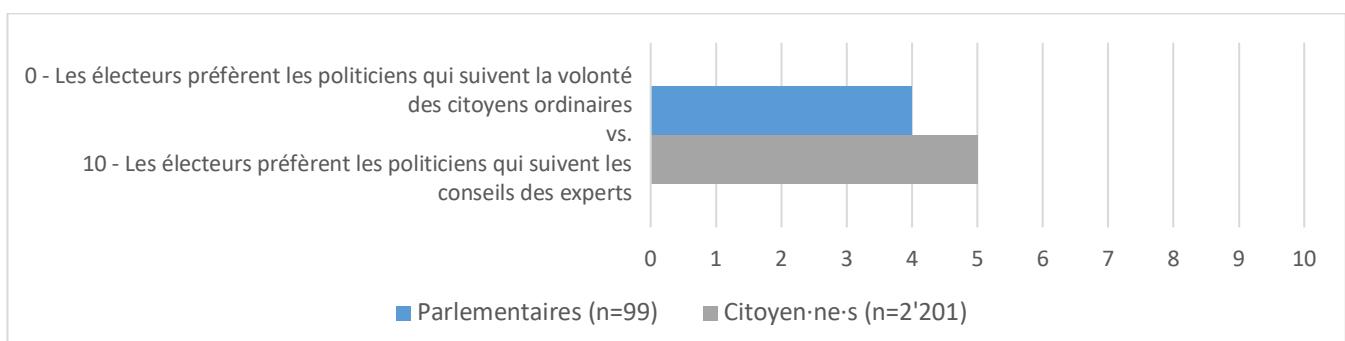
« Certains disent que, quand ils votent, les citoyens ont une **connaissance approfondie** des questions politiques. D'autres affirment que les électeurs en **savent généralement très peu**. Laquelle de ces affirmations décrit le mieux votre façon de voter ? »



« Certains disent que les électeurs sont impatients et pensent à **court terme** lorsqu'ils votent. D'autres disent que les électeurs se concentrent sur le **long terme**. Laquelle de ces affirmations décrit le mieux votre façon de voter ? »



« Certains disent que les électeurs préfèrent les hommes et femmes politiques qui suivent la **volonté des citoyens ordinaires**. D'autres disent que les électeurs souhaitent des hommes et femmes politiques qui suivent les **conseils d'experts**. Laquelle de ces affirmations décrit le mieux votre façon de voter ? »



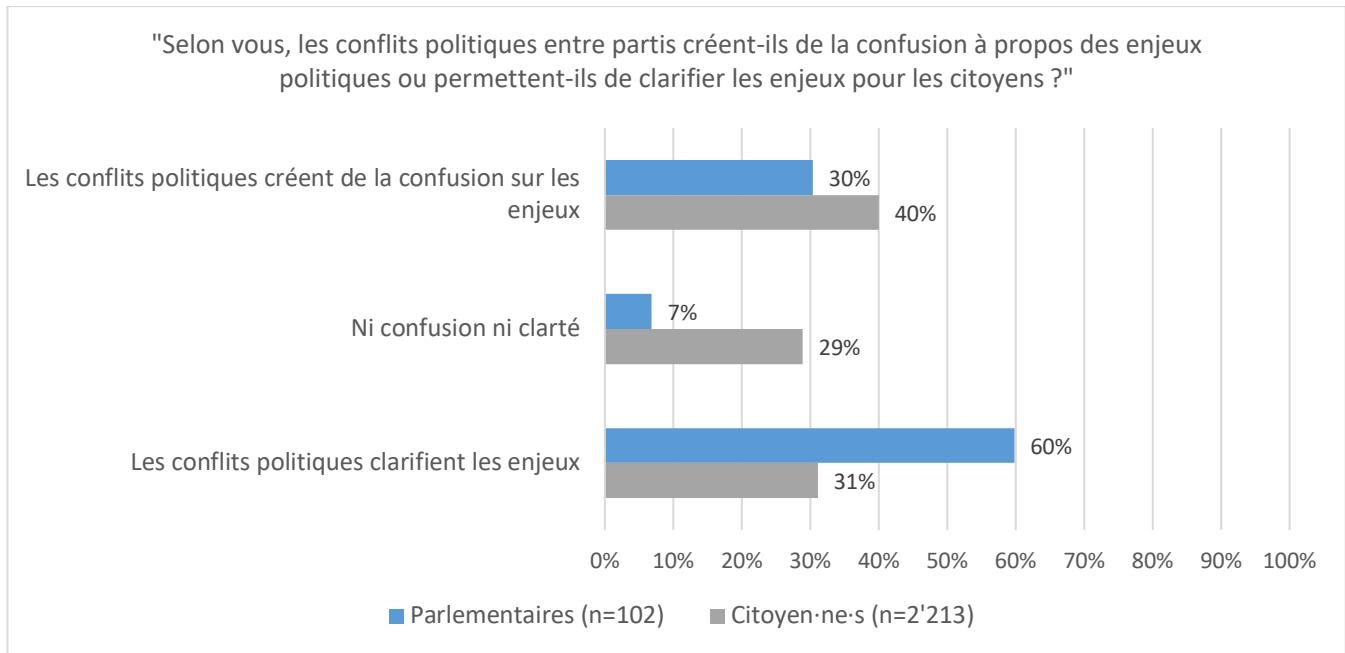
Note de lecture : Les graphiques représentent la médiane des réponses des parlementaires et des citoyennes et citoyens. La médiane est la valeur qui sépare la moitié inférieure des données de la moitié supérieure. Ainsi, par exemple, 50% des répondantes et répondants se situent au même niveau ou au-dessus de la valeur indiquée ou au-dessus d'elle.

B.2. Privilégier le conflit ou le compromis ?

Le système politique suisse est souvent décrit comme une démocratie de consensus par excellence, dans laquelle le consensus ou le compromis entre partis politiques est préféré à un conflit ouvert entre une majorité et une minorité.

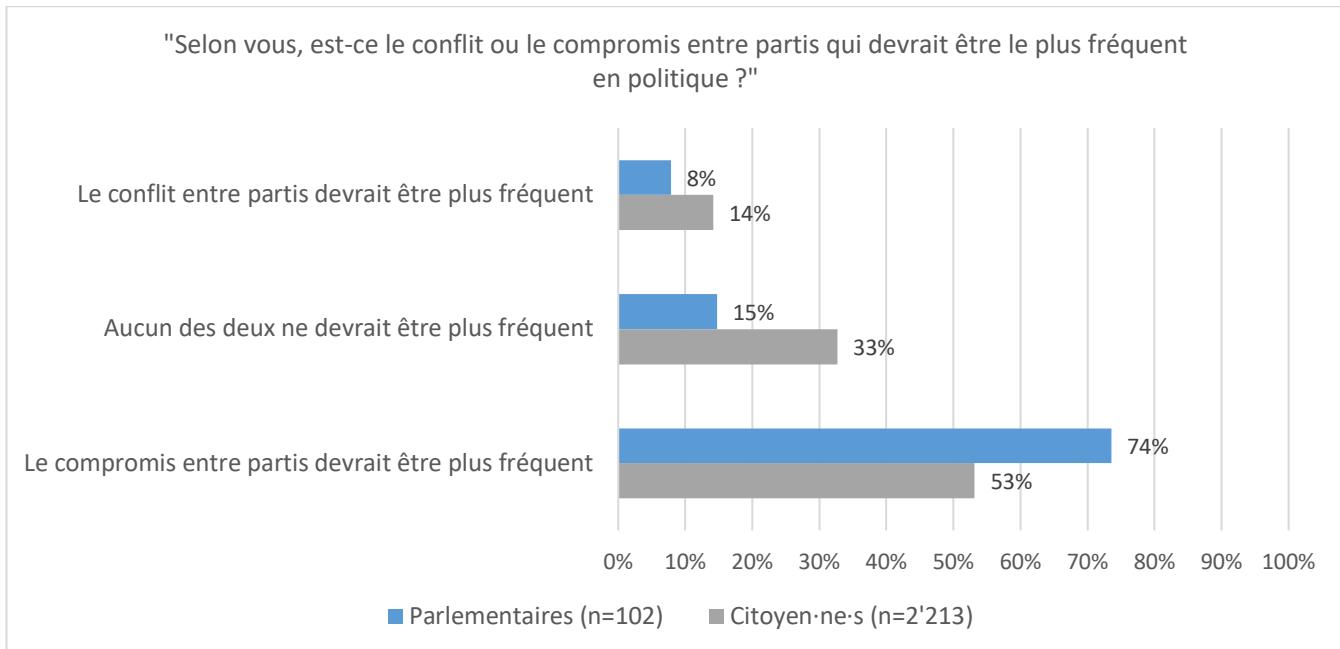
Néanmoins, lorsque les partis politiques souhaitent mettre en place de nouvelles mesures politiques, il n'est pas rare qu'ils soient en désaccord. Nous avons donc souhaité connaître votre opinion sur le rôle du conflit dans la politique suisse.

Figure 2: Confusion ou clarté ? Positionnement des parlementaires et citoyennes et citoyens sur la question.



Les conflits politiques produisent davantage de confusion chez les citoyennes et citoyens alors qu'aux yeux des parlementaires ils contribuent majoritairement à la clarification des enjeux. En effet, 60% des élues et élus partagent cette dernière vision contre seulement 31% des citoyennes et citoyens.

Figure 3 : Confusion ou clarté ? Positionnement des parlementaires et citoyennes et citoyens sur la question.



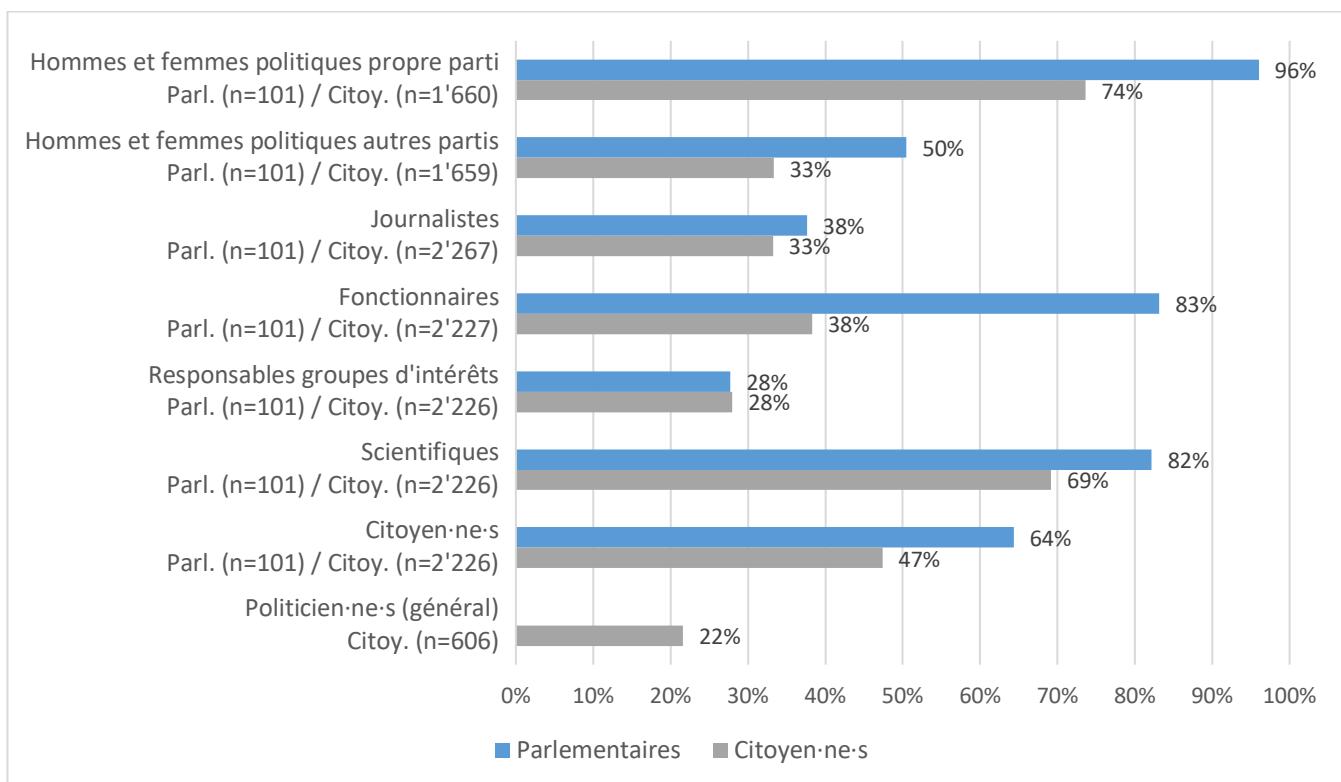
Le compromis entre partis est plébiscité par la majorité des personnes sondées. Il l'est particulièrement auprès des parlementaires tandis qu'un tiers des citoyennes et citoyens opte pour un équilibre entre conflit et compris entre partis.

B.3. A qui peut-on faire confiance ?

Le dernier graphique concernant la vision de la démocratie se penche sur la confiance que les élues et élus parlementaires et les citoyennes et citoyens accordent aux élites politiques ainsi qu'à d'autres acteurs qui participent à la vie démocratique.

Chez les parlementaires, la plus grande confiance est accordée aux hommes et femmes politiques de leur propre parti, aux scientifiques, aux fonctionnaires et aux citoyennes et citoyens. Ce sont par contre les journalistes et les responsables de groupes d'intérêts qui inspirent le moins confiance aux parlementaires. Du côté des citoyennes et citoyens, les hommes et femmes politiques du parti auquel elles et ils donnent leur voix inspirent la plus haute confiance. Cependant, les citoyennes et citoyens accordent le moins de confiance envers les politiciennes et politiciens en général. Les scientifiques inspirent ici aussi un haut niveau de confiance aux citoyennes et citoyens.

Figure 4: Pourcentage de parlementaires et de citoyennes et citoyens qui font confiance à chacun des acteurs listés ci-dessous.



Note de lecture : Les répondantes et répondants ont indiqué leur niveau de confiance sur une échelle allant de 0 (« Aucune confiance ») à 10 (« Confiance totale »). Les pourcentages ci-dessus représentent la proportion de répondantes et répondants ayant indiqué un niveau de confiance allant de 6 à 10.

C. Priorités et préférences de l'électorat

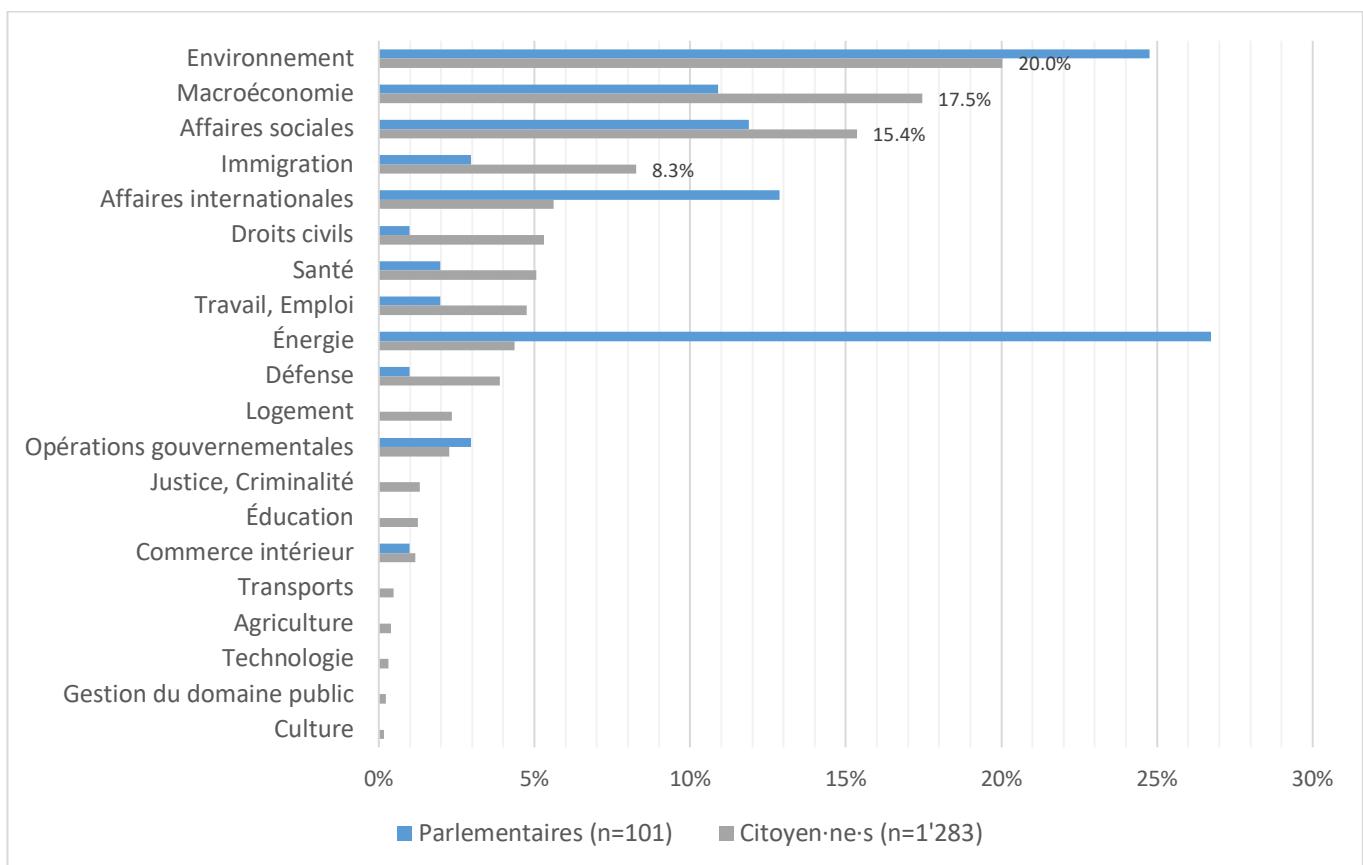
La dernière partie de ce rapport présente les préférences de l'électorat de chaque parti par rapport à des enjeux politiques actuels. Ces informations pourraient vous être utiles dans le cadre de la campagne pour les élections fédérales de cet automne.

C.1. Quels sont les problèmes prioritaires ?

Nous avons demandé aux élues et élus parlementaires et aux citoyennes et citoyens quels sont, à l'été 2022 et à l'exception de la crise du Covid-19, les deux problèmes les plus importants auxquels la Suisse est confrontée.

Les problèmes identifiés par les parlementaires comme prioritaires sont parfois différents de ceux perçus par les citoyennes et citoyens. Ils se rejoignent toutefois sur la question de l'environnement et des affaires sociales – plus particulièrement la question de l'AVS. De plus, les parlementaires considèrent prioritaires les thématiques de l'énergie, de l'environnement, de l'économie (renchérissement du coût de la vie, pouvoir d'achat) et des affaires internationales (question européenne). Les préoccupations de l'électorat se focalisent principalement sur les aspects financiers – notamment l'augmentation du coût de la vie, les salaires et le prix des assurances-maladie – ainsi que les questions sociales et d'immigration.

Figure 5: Pourcentage de parlementaires et citoyen-ne-s qui considèrent le problème comme le plus important pour la Suisse.

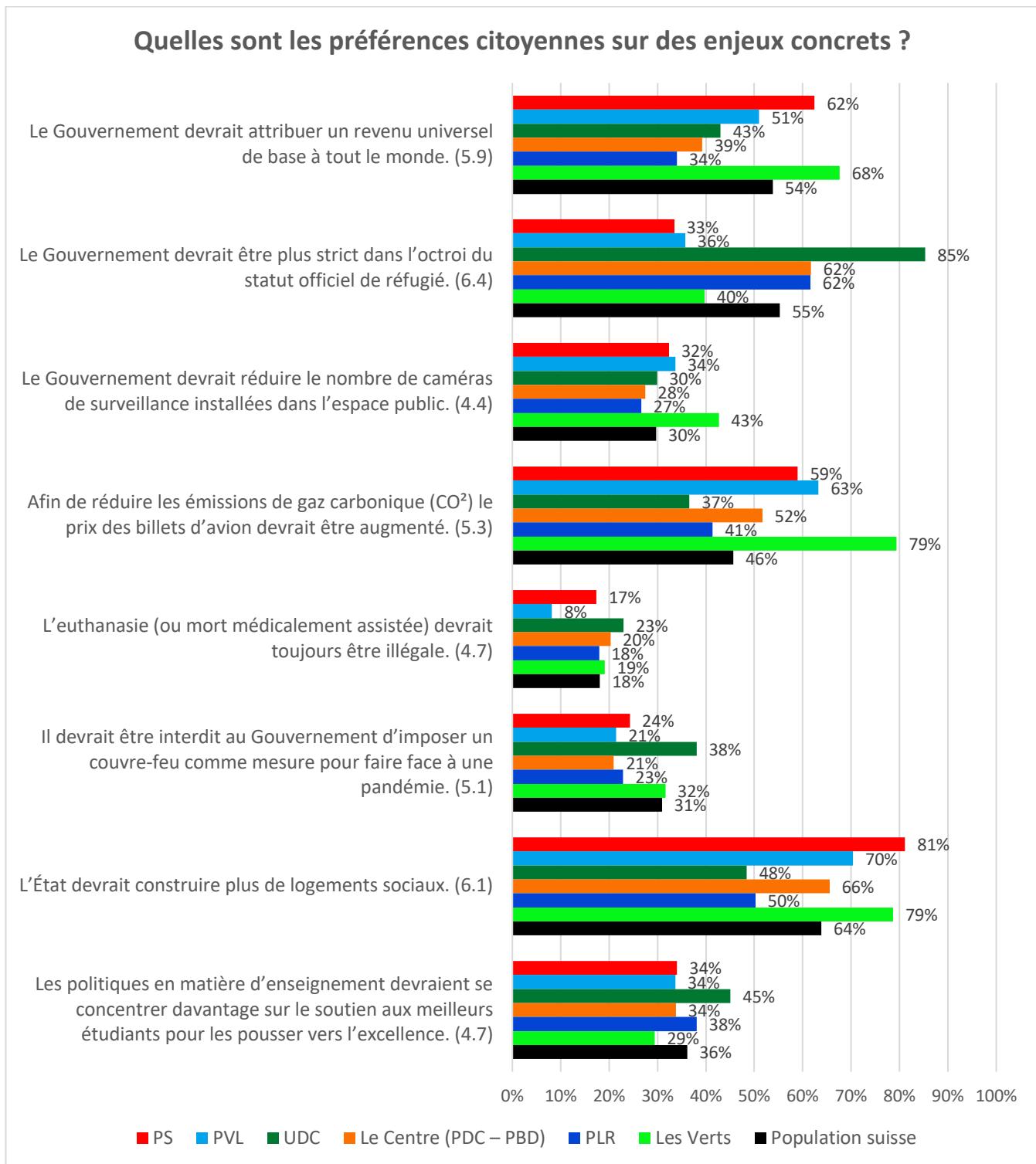


C.2. Quelles sont les préférences de votre électoralat sur des enjeux concrets ?

Finalement, nous avons collecté des données sur le soutien que reçoivent différentes propositions de mesures politiques. La Figure 7 montre le pourcentage de l'électoralat des principaux partis qui sont d'accord avec une proposition politique donnée.

Plusieurs des propositions politiques étudiées reçoivent un large soutien au sein de l'électoralat des différents partis. Il en va ainsi, par exemple, de la proposition de construire davantage de logements sociaux. De grandes différences entre les préférences des électeurs et électrices des différents partis concernent notamment les propositions de revenu universel et de l'octroi de statut officiel de réfugié.

Figure 6 : Approbation (en pourcentage) des propositions politiques par l'ensemble des citoyennes et citoyens et par l'électorat des différents partis.



Note de lecture : Entre parenthèses, nous indiquons l'importance accordée par les citoyennes et citoyens à la proposition politique. L'échelle va de 0 (« Pas du tout important ») à 10 (« Très important »).

Quelle suite pour l'étude REP 2022 ?

L'analyse minutieuse des riches données que nous avons recueillies prendra un temps certain. Sur notre site Internet, sous la rubrique "Résultats", nous mettrons à jour une liste des présentations et articles qui auront déjà été publiés. Afin d'assurer une diffusion aussi large que possible, au sein de la communauté scientifique, ces documents seront souvent rédigés en anglais.

Vous pouvez nous contacter à tout moment si vous avez un intérêt pour la suite du projet ou d'autres informations. Nous sommes à votre disposition.

Vous trouverez des informations sur le projet sur notre site Internet :

www.unige.ch/rep/fr

Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à nous contacter directement :

Prof. Frédéric Varone (frederic.varone@unige.ch)

Prof. Pirmin Bundi (pirmin.bundi@unil.ch)